

**Access
and
Benefit
Sharing**

**ABS Capacity Development
Initiative for Africa**

First pan-African Workshop on
ABS and Forests
Nairobi, 22–25 June 2009

Recommendations

gtz | Programme implementing
the Biodiversity Convention

commissioned by
 Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development

 **Buitenlandse Zaken
Ontwikkelings
samenwerking**


NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS


ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie
 Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie
IEPF

Pour COMIFAC
en coopération avec


MINISTÈRE
DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

1. Key Findings

- ABS and forest management are inextricably linked. However existing legislation relating to forests and the environment do not sufficiently address the issue of ABS. This is as a result of the lack of linkages between ABS and forestry legal mechanisms in many African countries.
- There is a low level of mutual awareness and stakeholder participation on both ABS and forestry issues. There is therefore a need to develop capacity at different levels.
- There is a need to develop/implement legal provisions as well as tracking and monitoring systems that address ABS and forestry issues.
- Some genetic resources and traditional knowledge are shared among countries and communities. This requires national and regional strategies to deal with ABS and forest management.

2. Recommendations to the ABS Community

The ABS Community should:

- Put in place communication strategies adapted to reaching out to all users and custodians of biological resources that may be subject to ABS.
- Make use of the existing body of knowledge and experience in the forestry sector in implementing ABS.
- Extend capacity building on ABS to all stakeholders.
- Clarify benefit sharing modalities to all stakeholders.
- Develop appropriate and clear ABS policies and legislation complementary to forest policies and legislation.

• 3. Recommendations to the Forestry Community

The forestry community should:

- Integrate ABS issues into forest policy and legislation.
- Build capacity within the forest community to address ABS issues in forest legislation and implementation.
- Put in place a communication strategy on relevant forest issues to the ABS community.
- Identify potential values of biological resources and TK for income generation under ABS.
- Explore the potential of including ABS aspects within licensing schemes such as forest certification.
- Integrate ABS concepts in technical and professional programs

4. Recommendations to the National Level

- Develop, harmonize and enforce legislation on ABS and forestry.
- Develop and implement a strategy for research, capacity building, communication, awareness raising and information sharing on ABS, forestry and their linkages.
- Develop and implement a funding mechanism for sustainable ABS and forestry activities.
- Ensure full participation of all stakeholders including women, youth and other vulnerable groups in ABS and forestry activities.
- Put in place mechanisms to facilitate the mutual briefing of ABS and forestry focal points before attending local and international meetings.
- Clarify how ABS functions under different land tenure systems.
- Establish clear modalities on access and benefit sharing including conflict prevention and resolution.
- Conduct specialized training for monitoring and enforcement.

5. Recommendations to the International Level

- Involve regional and subregional organizations in the organizing of workshops and high level segment meetings for ABS and UNFF focal points
- UNEP should ensure that there is a level of coordination between the UNFF and ABS processes and that linkages are made between these processes and REDD.
- Undertake a study by independent institutions (for example the Fridjof Nansen Institute) on the linkages between ABS and the non-legally binding instruments of the UNFF to enrich the ongoing negotiations towards an IRABS and under UNFF.
- As cooperation between the SUNFF and SCBD covers ABS at the very margins, SCBD and SUNFF should actively participate in the relevant meetings of the other forum and take, where appropriate, the floor to raise awareness about interfaces and possible conflicts that may arise
- Put in place sustainable financing mechanisms (ex GEF or other donors) to support african countries in the implementation of ABS recommendations

**Access
and
Benefit
Sharing**

**ABS Capacity Development
Initiative for Africa**

Premier atelier pan-Africain sur
l'APA et les Forêts
Nairobi, 22-25 Juin 2009

Recommandations

gtz | Programme implementing
the Biodiversity Convention

commissioned by
 Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development

 **Buitenlandse Zaken
Ontwikkelings
samenwerking**


**NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS**


ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie
 Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie
IEPF

Pour COMIFAC
en coopération avec


**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

1. Résultats clés issus de l' atelier

- Les questions de l' APA et de la gestion des forêts sont étroitement liées. Cependant les législations et mesures d' aménagement forestier et d' environnement ne prennent pas suffisamment en compte la question de l' APA. Ceci est dû à l' absence de liens entre les mécanismes juridiques régissant l' APA et ceux régissant l' aménagement forestier.
- Il y a aussi un faible niveau de compréhension mutuelle et de participation sur les questions liées à l' APA et les forêts . Il est donc nécessaire qu' un renforcement des capacités soit fait à différents niveaux.
- Il est donc nécessaire d' élaborer et ou de mettre en œuvre des dispositions légales ainsi que des mécanismes de surveillance et de traçabilité pour traiter les questions liées aux forêts ainsi qu' à l' APA.
- Certaines ressources génétiques et connaissances traditionnelles sont partagées entre différents pays et différentes communautés. Ceci requiert la mise en place d' une stratégie nationale et régionale en matière d' APA et d' aménagement forestier.

2. Recommandations à la Communauté APA

La communauté APA devrait:

- Mettre en place des stratégies de communication adaptées pour sensibiliser les détenteurs de ressources biologiques qui pourraient être touchés par la question de l' APA.
- Utiliser l' ensemble des connaissances et expériences issues du domaines forestier pour la mise en œuvre de l'APA.
- Étendre le renforcement des capacités en matière d' APA à toutes les parties prenantes
- Clarifier les modalités de partage des avantages pour toutes les parties prenantes.
- Elaborer des politiques et législations appropriées en matière d' APA en s'assurant que celles-ci soient complémentaires aux législations et politiques forestières.

3. Recommandations à la communauté forestière

La communauté forestière devrait:

- Intégrer les questions d' APA dans les politiques et législations forestières
- Renforcer les capacités dans la communauté forestière pour mieux prendre en compte les questions d' APA dans les législations forestières et leur mise en œuvre.
- Mettre en place une stratégie de communication pour les questions pertinentes pour la communauté d' APA.
- Identifier les valeurs potentielles des ressources biologiques et CT à travers l' APA en vue de la création d' activités génératrices de revenus.
- Examiner la possibilité d' inclure les aspects APA dans les mécanismes d'octroi de licence comme ce qui se fait dans le domaine de la certification forestière.

4. Recommandations pour le niveau national

- Élaborer, harmoniser et mettre en application les législations en matière d' APA et de forêts
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour la recherche, le renforcement des capacités, la communication, la sensibilisation et le partage d'information sur l'APA, les forêts et leurs liens.
- Développer et mettre en œuvre des mécanismes de financement d' activités durables en matière d' APA et de forêts.
- Assurer la participation de toutes les parties prenantes y compris les femmes ,les jeunes et les autres groupes vulnérables dans les activités liées à l'APA et les forêts.
- Mettre en place des mécanismes visant à faciliter la mise à jour des points focaux APA et FNUF en marges des réunions régionales et internationales
- clarifier comment l' APA fonctionne dans différents systèmes de droits fonciers
- Établir des modalités claires d' accès et de partage des avantages en incluant des dispositions visant la prévention et la résolution de conflit
- Entreprendre des formations spécialisées en matière de surveillance et de mise en application.

5. Recommandations pour le niveau international

- Impliquer les organisations régionales et sous régionales dans l'organisation des ateliers et réunions de niveau haut segment pour les points focaux APA et FNUF.
- Le PNUE devrait s'assurer qu'il y ait un niveau de coordination entre les processus APA et FNUF et que des liens soient établis entre ces processus et ceux liés à la Réduction des Emissions issues de la Dégradation et de la Déforestation (REDD).
- Entreprendre une étude par une institution indépendante (comme par exemple le Fridtjof Nansen Institute) sur les liens entre l'APA et l'instrument non contraignant FNUF pour enrichir les négociations en cours en vue de l'élaboration d'un régime international sur l'APA.
- Comme la collaboration entre le SFNUF et le SCDB ne touche que marginalement la question de l'APA, le SCDB et le SFNUF devraient activement participer aux réunions pertinentes de chaque et, s'il y a lieu, intervenir pour faire état des liens et potentiels conflits qui pourraient se manifester.